



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 70410

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à propos de l'augmentation de 15 % de la délinquance dans le Pas-de-Calais. Si la stagnation du nombre des faits constatés a bien été notée au début de l'année, il n'en est pas de même au cours du mois de mai qui a enregistré une nette progression avec 7 152 faits constatés, contre 6 214 en mai 2004. Il est à déplorer, par ailleurs, une recrudescence de la violence sur la personne, particulièrement intra-familiale et une multiplication des trafics de stupéfiants. La circonscription de Lens, la plus peuplée du Pas-de-Calais, compte aujourd'hui 556 fonctionnaires de police et 67 adjoints de sécurité contre 580 et 180 en 2001. A la Grande Résidence de Lens, agressions verbales, voitures brûlées, biens endommagés, ascenseurs sabotés sont le lot quotidien des habitants de ce quartier populaire. La détérioration du climat social, la peur suscitée par l'insécurité, les difficultés liées au trafic et à l'usage de la drogue doivent inciter le Gouvernement à augmenter les moyens humains et matériels de la police afin d'occuper en permanence le terrain et ainsi de répondre aux besoins de sécurité de la population. Il le remercie de bien vouloir préciser ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Au cours des 7 premiers mois de 2005, la délinquance générale enregistrée par l'ensemble des services de police et de gendarmerie du Pas-de-Calais a diminué de 1,18 % et la délinquance de voie publique de 5,08 %, par rapport à la même période en 2004. Sur le ressort de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Lens, au cours de ces 7 mois, la délinquance générale a reculé de 2,96 % et la délinquance de voie publique de 11,18 %. En mai et juin 2005, la délinquance générale a augmenté, respectivement de 14,24 % et de 1,66 % et la délinquance de voie publique de 1,18 % puis de 3,62 %. Mais cette tendance s'est inversée de manière significative en juillet puisque la délinquance générale et celle de voie publique ont fortement régressé (- 11,26 % pour la première et - 13,36 % pour la seconde). Si, dans la CSP de Lens, les faits de violences intra-familiales recensés ont augmenté en mai 2005 (+ 33,9 %), ils ont enregistré une baisse importante en juin (- 22,78 % par rapport au mois de juin 2004). Les efforts déployés dans le domaine de l'aide aux victimes facilitent les dépôts de plaintes pour des affaires dont les services de police avaient difficilement connaissance jusqu'à présent. Le quartier de la « Grande Résidence », situé à Lens, connaît une régression de la délinquance sur les sept premiers mois de l'année 2005 : - 4,6 % en matière de délinquance générale et - 21,83 % en ce qui concerne la délinquance de voie publique. Le bureau de police de proximité assure, ainsi, sur le terrain, une présence effective des forces de l'ordre. Un dispositif de prévention existe depuis 2001 avec la mise en place de médiateurs de quartiers et l'implantation d'une maison de la justice et du droit. Entre le 1er janvier 2004 et le 1er janvier 2005, le nombre de fonctionnaires de police affectés dans les services de la circonscription de sécurité publique de Lens a cru de neuf éléments. Au 1er septembre 2005, lors de la réalisation du mouvement général de mutation, 583 fonctionnaires seront en poste. Un renfort de 27 personnels est donc prévu hors affectation d'adjoints de sécurité (+ 7). Outre ces effectifs, interviennent, sur le ressort de cette CSP, 20 policiers de la section d'intervention qui est implantée à Lens. Ces personnels, affectés dans une unité départementale, sont comptabilisés au siège de la direction départementale de sécurité publique (Arras). Le ministre d'État,

ministre de l'intérieur et l'aménagement du territoire prend donc toutes dispositions afin que soit garantis, en tous lieux et en toutes circonstances, l'autorité de l'État ainsi que le droit fondamental à la sécurité, première des libertés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70410

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 7008

Réponse publiée le : 11 octobre 2005, page 9543